



## Entretien des routes départementales

Le Département de la Meuse gère un réseau routier de près de 3 600 km, véritable colonne vertébrale de la mobilité locale. L'entretien de ces routes constitue un enjeu majeur pour garantir la sécurité, le confort et la continuité des déplacements sur l'ensemble du territoire, tout en intégrant les impératifs environnementaux et budgétaires.

Publié le 04 novembre 2025

### Une organisation hiérarchisée et adaptée

Le réseau meusien est structuré en quatre niveaux de service, chacun répondant à des fonctions spécifiques :

- **Niveau 1** : itinéraires de rabattement vers les grands axes (RN4, A4, TGV) et de désenclavement
- **Niveau 2** : liaisons entre chefs-lieux de canton et bassins d'activité
- **Niveau 3** : dessertes locales vers les chefs-lieux ou les réseaux supérieurs
- **Niveau 4** : routes à faible trafic, parfois non déneigées, pouvant faire l'objet de déclassements ou d'usages partagés

Cette hiérarchisation permet d'**adapter les niveaux d'intervention et les investissements** selon l'usage et les contraintes de chaque voie.

### Une politique d'entretien préventive et durable tout autant innovante et moderne que responsable

Le Département de la Meuse privilégie une**approche préventive** pour limiter les dégradations coûteuses aboutissant à des interventions de réparation plus étendues et chères. Par exemple, le traitement précoce des fissures coûte environ 3 €/m<sup>2</sup> contre 20 €/m<sup>2</sup> en cas de reprise tardive.

Les agents départementaux assurent l'entretien dit "courant" en régie, tandis que les travaux plus lourds sont confiés au Parc départemental ou à des entreprises spécialisées.

Face à la baisse des investissements nationaux et l'augmentation du trafic et du poids des véhicules, le Département a engagé une redéfinition de sa politique routière. Cela inclut :

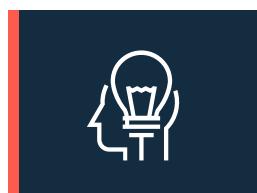
- la **classification des routes** par niveau de service
- l'**adaptation des interventions et de la signalisation**
- l'**intégration de solutions écologiques** comme le recyclage d'enrobés ou le "retraitement" des chaussées en place" valorisant ainsi les matériaux de la chaussée existante pour créer une nouvelle structure homogène
- l'**expérimentation de chaussées à voie centrale banalisée** (Chaucidou) entre Doulcon et Sassey-sur-Meuse **ou de traçage vélo** (vélo trace) entre Luzy-sur-Meuse et Laneuville-sur-Meuse, favorisant la mobilité douce et la sécurité des cyclistes

### Quelle période privilégier pour réaliser les travaux ?

La meilleure période pour la réalisation des travaux se situe **de mai à septembre**.

Les températures, plus clémentes, permettent une meilleure application et une durée de vie accrue des traitements.

### CONTACT



**SERVICE ENTRETIEN ET  
TRAVAUX**

0354610458

